

# 150 ans d'engagement en faveur de la santé

La contribution de la CRS à un meilleur accès à la santé en Suisse et à l'étranger



Croix-Rouge suisse



## L'engagement de la CRS en faveur de la santé

Depuis 150 ans, la Croix-Rouge suisse (CRS) est acquise à la cause de la santé, un bien essentiel à tous. En Suisse et à l'étranger, la population a certes besoin d'un accès à l'eau potable et à une alimentation équilibrée, mais aussi à des offres de prévention et de soins. Le Principe fondamental d'humanité nous incite à nous investir encore davantage sur ce terrain à l'avenir. Par son action en faveur de la santé, la CRS contribue à la mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour le développement durable.

Nous sommes tous conscients que, dans de nombreux pays, de larges couches de la population sont aujourd'hui encore privées de soins. Dans les zones de conflits et les régions sinistrées, la vie et l'intégrité corporelle des habitants est menacée. Ailleurs, des épidémies comme celle d'Ebola placent la communauté internationale et le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge devant de grands défis. Et même dans notre pays, pourtant prospère et doté d'un système de santé très spécialisé, certains n'ont que peu ou pas d'accès aux offres de prévention et de soins.

En Suisse comme dans les pays où elle intervient au titre de la coopération internationale, la CRS obéit toujours aux mêmes Principes. Elle s'engage en faveur des plus vulnérables et se mobilise pour l'égalité des chances en matière d'accès aux soins de base. En tant que bénévoles, personnes investies d'une charge honorifique et collaborateurs de la Croix-Rouge, nous nous attachons à relever les défis qui se présenteront en Suisse et à l'étranger, avec nos organisations partenaires.



**Annemarie Huber-Hotz**

Présidente de la CRS

**Croix-Rouge suisse**



150 ans au service de l'humanité



150

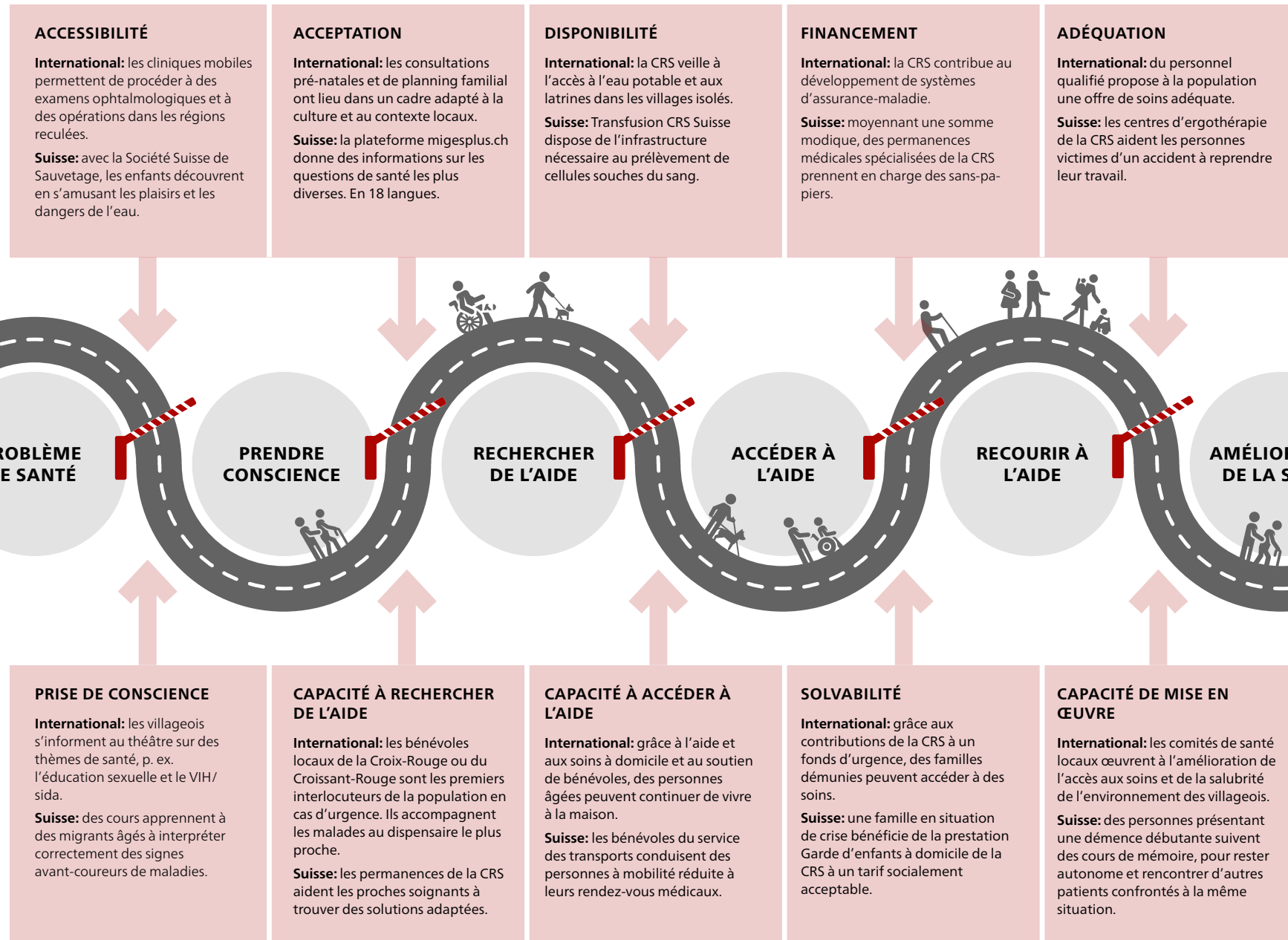
## Les cinq obstacles à l'accès à la santé

Une personne confrontée à un problème de santé doit en prendre conscience, savoir où demander du soutien ou une prise en charge, s'y rendre et pouvoir bénéficier de la prestation. Quant au système de santé, il doit veiller à ce que les offres soient accessibles, acceptables, disponibles, abordables et appropriées. Tant les prestataires que les individus et la communauté doivent apporter leur pierre à l'édifice. C'est à cette condition seulement que les obstacles peuvent être levés, et les groupes vulnérables, avoir accès aux offres de prévention, de promotion de la santé et de soins.

Le modèle ci-contre présente d'une part les obstacles que doit surmonter une personne avant de pouvoir bénéficier d'offres de santé, et d'autre part les éléments que doivent fournir les prestataires pour que l'accès aux soins soit garanti à tous. Après l'avoir expérimenté, le département Coopération internationale de la CRS a jugé que ce modèle constituait un outil utile à la mise en œuvre de ses projets de santé. Il convient également à des interventions en Suisse.

Ce modèle est basé sur: Levesque, Jean-Frédéric, Mark F. Harris and Grant Russell (2013), Patient-centred access to health care: conceptualising access at the interface of health systems and populations, International Journal for Equity in Health, 12:18.

## PRÉVENTION ET SOINS DE SANTÉ



## INDIVIDU ET COMMUNAUTÉ

## Exemple: l'accompagnement et la prise en charge à domicile en cinq étapes

En Suisse et à l'étranger, la CRS propose et finance des services de visite et d'accompagnement à l'intention des personnes âgées et tributaires de soins. Ces offres revêtent différentes formes selon le contexte. Mais dans tous les cas, elles sont assurées par des bénévoles et visent à créer du lien social, à décharger les proches et à apporter une aide au quotidien. A l'étranger, la Croix-Rouge offre en outre un soutien et des soins essentiels.

En cas de problème de santé, on considère que les obstacles à l'accès à la santé sont au nombre de cinq. La CRS aide les personnes vulnérables à les surmonter.

### **Prendre conscience | une personne âgée dépendante a-t-elle conscience d'avoir besoin de soutien?**

Ex.: la CRS lui explique ce qu'une aide pourrait lui apporter.

### **Rechercher de l'aide | la personne concernée fait-elle confiance aux intervenants?**

Ex.: l'intervenant est bien préparé à sa mission (p. ex. grâce à la formation d'auxiliaire de santé CRS) et s'adapte aux besoins du bénéficiaire.

### **Accéder à l'aide | la personne concernée peut-elle accéder à l'aide?**

Ex.: avec le service de prise en charge, l'accessibilité est garantie.

### **Recourir à l'aide | la personne concernée peut-elle subvenir aux coûts de l'offre?**

Ex.: autant que possible, le prix des prestations est adapté aux moyens financiers des bénéficiaires.

### **Amélioration de la santé | l'offre répond-elle aux besoins de la personne concernée?**

Ex.: la CRS conduit régulièrement des entretiens de conseil afin de vérifier que le service de prise en charge couvre les besoins des bénéficiaires.

## Un meilleur accès aux soins pour tous: défis

Depuis 1990, la santé de la population mondiale s'est nettement améliorée. L'espérance de vie moyenne est passée de 65 à 72 ans, les taux de mortalité maternelle et infantile ont diminué de moitié, la population mondiale a majoritairement accès à de l'eau potable, et la progression du VIH/sida, de la tuberculose et du paludisme a ralenti.

Mais ces statistiques cachent des disparités régionales et des inégalités sociales croissantes. Ainsi, 400 millions de personnes vulnérables, soit près de 5% de la population mondiale, n'ont pas accès à des soins médicaux et à des mesures de prévention. En conséquence, 16 000 enfants meurent chaque jour de maladies évitables, près de 10 000 personnes, du sida, de la tuberculose ou du paludisme, et 800 mères, de complications de la grossesse ou de l'accouchement.

Les pays pauvres sont aussi touchés par une forte progression des maladies chroniques non transmissibles comme les troubles cardio-vasculaires, le cancer, le diabète et les affections des voies respiratoires. En Suisse aussi, on constate des inégalités en matière d'accès aux soins. Et, même ici, l'espérance de vie varie en fonction du niveau de formation et de la situation financière.

Les offres et prestations de la CRS renforcent les ressources des bénéficiaires et soulagent ces derniers dans des situations difficiles. Qu'il s'agisse de personnes âgées, dépendantes, gravement malades ou en fin de vie, de victimes de la torture et de la guerre ou encore de migrants sans autorisation de séjour valable, la CRS s'engage en leur faveur (voir «Santé2020 - la contribution de la CRS», [www.redcross.ch/fr/file/14764/download](http://www.redcross.ch/fr/file/14764/download)). Dans le cadre de la Coopération internationale, la CRS soutient les programmes de santé des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ainsi que d'autres partenaires dans les domaines de la prévention et du traitement de maladies, de la santé materno-infantile, de la santé des personnes âgées, de l'eau, des toilettes et de l'hygiène, de l'ophtalmologie, de la sécurité transfusionnelle et de l'aide médicale d'urgence (voir le dossier consacré à l'accès aux soins: [www.redcross.ch/zuganggesundheit](http://www.redcross.ch/zuganggesundheit)).

**Nous sommes là pour vous  
conseiller.**

**Croix-Rouge suisse**

Siège

Werkstrasse 18

CH-3084 Wabern

+41 31 960 75 75

[gi@redcross.ch](mailto:gi@redcross.ch)

[iz@redcross.ch](mailto:iz@redcross.ch)



**Croix-Rouge suisse**

